

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 23 octobre 1990

La séance est ouverte à 11 heures.

Prière

[Français]

M. le Président: Avant d'aborder les travaux de la journée, j'aimerais revenir à certains propos que j'ai tenus, hier, après que le député de Saint-Denis, appuyé par le député de Burnaby—Kingsway, eut fait un rappel au Règlement.

Je tiens à dire à la Chambre que mes propos ne visaient aucunement à critiquer la Chambre ou ses leaders parlementaires. J'admets également que, peu importe les vues que j'ai exprimées à ce moment-là, je suis peut-être allé trop loin. La règle reste la même: la Chambre peut faire ce qu'elle veut moyennant le consentement unanime. Si mes propos ont inquiété outre mesure l'un des leaders parlementaires, je m'en excuse. Ce n'était pas mon intention.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

PÉTITIONS

L'INDEMNISATION FISCALE DES LOCALITÉS ISOLÉES ET DU NORD

M. Réginald Bélair (Cochrane—Supérieur): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter quatre pétitions signées par des électeurs qui demandent au Parlement de rejeter le rapport du Groupe de travail sur l'indemnisation fiscale des localités isolées et du Nord. Les pétitionnaires habitent dans les villes de Manitouwadge et de Cochrane, qui se trouvent toutes deux dans ma circonscription de Cochrane—Supérieur.

Au nom des 278 pétitionnaires qui touchent cette indemnisation fiscale, je tiens à souligner une fois de plus l'importance que revêt cette déduction pour les collectivités du Nord. Le gouvernement, qui étudie actuellement le rapport, doit absolument rejeter la recommandation formulée dans celui-ci.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Brian L. Gardiner (Prince George—Bulkley Valley): Monsieur le Président, j'ai l'honneur, le plaisir et, en fait, le devoir de présenter aujourd'hui à la Chambre une pétition signée des habitants de plusieurs localités situées dans ma circonscription de Prince George, en Colombie-Britannique, notamment Vanderhoof, McBride, Burns Lake, Willow River, Cluculz Lake et Penny. Tous ces pétitionnaires veulent exprimer leur inquiétude devant la politique fiscale préconisée par le gouvernement et surtout manifester leur opposition à la taxe sur les produits et services.

Ils espèrent que le Parlement, y compris les sénateurs libéraux, feront l'impossible pour rejeter ce projet de taxe.

LES QUAIS ET LES PORTS

Mme Catherine Callbeck (Malpègue): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur aujourd'hui de présenter une pétition signée par de nombreux habitants de ma circonscription qui s'inquiètent de l'état des quais et des ports à l'Île-du-Prince-Édouard.

Je vous lis la pétition: Attendu que le gouvernement du Canada a l'obligation de veiller au bon entretien des quais et des ports; Attendu qu'un grand nombre de quais à l'Île-du-Prince-Édouard sont dans un état déplorable et dangereux et ont grandement besoin d'être réparés; Attendu que la pêche est la plus importante industrie à l'Île-du-Prince-Édouard; Les pétitionnaires demandent au gouvernement de procéder aux travaux d'entretien et de réparation nécessaires et de veiller, à l'avenir, à la sécurité de la pêche à l'Île-du-Prince-Édouard.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le devoir de déposer une pétition qui a été certifiée conforme par le greffier des pétitions quant à sa forme et à son contenu.

Elle est signée par plusieurs habitants de l'Ontario, notamment de Toronto, de Burlington, de Simcoe, d'Hamilton, de Brantford, de Scotland, de Waterford et de Cayuga.

Tous les pétitionnaires, monsieur le Président, sont opposés à la taxe sur les produits et services. Ils font remarquer que le gouvernement essaye maintenant d'imposer la lecture, les coupes de cheveux, les couches, les cercueils et le combustible de chauffage des maisons ainsi que, peut-être, selon ce qu'en décidera le premier minis-